



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Direction départementale
des Territoires et de la Mer*

Pau, le 15 janvier 2019

Service Gestion et Police de l'Eau

Affaire suivie par : Valérie Michel

Téléphone : 05 59 01 64 19

Courriel : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Réf : VM/PP-LET190074

Monsieur,

Vous avez déposé un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau concernant :

**la traversée des cours d'eau le Cluchague et le Lagabotte pour exploitation forestière
enregistrée sous le n° 64-2018-00077**

Je vous informe qu'un accord tacite est intervenu à la date du 11 juin 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer
La cheffe du service Gestion Police de l'Eau,



Juliette Friedling

SEBSO
Rue du Président Saragat
BP 99
31802 Saint-Gaudens Cédex